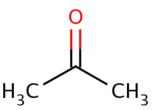




N° BIG: 10001  
N° ERICard: 3-09

acétone  
2-propanone ; β-cétopropane ; méthylcétone

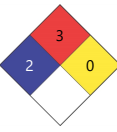


Formule: C3H6O  
Numéro CAS: 67-64-1  
Numéro CE: 200-662-2  
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49

Aspect physique: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: odeur aromatique, odeur douce, odeur fruitée



Selon les critères NFPA 2017



Étiquetage (CLP)

Établi selon les critères du Règlement (UE) n° 2019/521, 12e adaptation du Règlement (CE) n° 1272/2008



**Mention d'avertissement:** Danger

**Mentions de danger**

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.



**Informations supplémentaires**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Conseils de prudence**

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle



- Contact avec la peau** : Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374). Protection de la tête/du cou. Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).
- Contact oculaire** : Lunettes bien ajustables (EN 166).
- Inhalation** : Masque complet avec filtre de type AX si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

**Mesures de précaution**

Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau. Utiliser des appareils/de l'éclairage antiétincelles et antidéflagrants. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles. Se conformer à la réglementation. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés. Tenir l'emballage bien fermé. Manipuler récipients vides non nettoyés comme les pleins. Nettoyer/sécher soigneusement l'installation avant l'emploi. Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Pas d'air comprimé pour le pompage. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Travailler sous aspiration locale/ventilation.

Danger d'incendie

**Danger d'incendie direct:** Liquide et vapeurs très inflammables. Gaz/vapeur inflammable à l'air dans limites d'explosivité.  
**Danger d'incendie indirect:** Peut s'enflammer en contact avec une étincelle. Gaz/vapeur se propage au ras du sol: risque d'inflammation.

Danger de réaction/d'explosion

**Danger d'explosion direct:** Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité.  
**Danger d'explosion indirect:** Chaleur fait monter la pression: la citerne/le fût peut exploser. Inflammable par étincelles.  
**Danger de réactivité:** Formation de CO et de CO2 en cas de combustion. Réaction violente à explosive avec de nombreux composés. Stockage prolongé: sous l'action de la lumière: libération de gaz/vapeurs nocifs. Réagit violemment avec les oxydants (forts): peroxydation entraînant risque d'incendie/explosion accru.

Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:** Extincteur rapide à poudre ABC. Extincteur rapide à poudre BC. Extincteur rapide à mousse classe B. Extincteur rapide au CO2.  
**Moyens d'extinction dangereux:** Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.  
**Instructions de lutte contre l'incendie:** Refroidir les citernes/fûts à l'eau pulvérisée/mettre à l'abri. Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis un abri. Ne pas déplacer la cargaison si elle est exposée à la chaleur. Après le refroidissement: explosion physique toujours possible.

Premiers secours

**Inhalation:** Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.  
**Contact avec la peau:** Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.  
**Contact oculaire:** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.  
**Ingestion:** Rincer la bouche à l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre antipoison.

Danger pour l'environnement

**Danger pour l'environnement:** Non nocif pour la boue activée. Ralentit la nitrification de la boue activée. Pollue les eaux souterraines. Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009). Non repris dans la liste des substances pouvant contribuer à l'effet de serre (GIEC). Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008.

Mesures en cas de fuite et nettoyage

**Mesures techniques/de précaution:** Boucher les parties souterraines. Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive. Tenir les récipients fermés. Pomper/recueillir le produit libéré dans les récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Endiguer le liquide répandu. Essayer de réduire l'évaporation. Mesurer la concentration du mélange explosif de gaz et d'air. Diluer/disperser gaz/vapeur inflammable avec un rideau d'eau. Mise à la terre des appareils/récipients. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le pompage. Empêcher toute propagation dans les égouts.  
**Mesures au cas où le produit serait répandu:** Absorber le liquide répandu avec un matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Vider les citernes si endommagées/après le refroidissement. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le pompage. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter le produit recueilli au fabricant/à une instance compétente.

# acétone

Valeurs limites d'exposition professionnelle		Mesure de courte durée				
Belgique: Acétone		Type	Lampe 9.8 eV (FC)	Lampe 10.6 eV (FC)	Lampe 11.7 eV (FC)	
Valeur limite	Valeur limite courte durée					
246 ppm	492 ppm	RAE PID	1.2	0.9	1.4	
594 mg/m <sup>3</sup>	1187 mg/m <sup>3</sup>	X-am 7000	-	1.15	-	
		X-am 8000 (HC)	-	1.04	-	
France: Acétone		Type	Identification		No	Plage de mesure
VLEP-8h	VLCT	Dräger	Acétone 100/b		003	100 ppm - 12000 ppm
1210 mg/m <sup>3</sup>	2420 mg/m <sup>3</sup>		Aceton 40/a		013	40 ppm - 800 ppm
500 ppm	1000 ppm		Polytest		064	Indicatif
DNEL/DMEL - Travailleurs		Type	Acetone		10-111-40	0.1 % - 2 %
DNEL	1210 mg/m <sup>3</sup>	RAE	Butane		10-137-30	
	2420 mg/m <sup>3</sup>		Formaldehyde		10-121-05	
	186 mg/kg de pc/jour		Effets systémiques à long terme – voie cutanée			

Informations toxicologiques		PNEC		
		Valeur	Compartiments	Remarque
DL50 oral: 5800 mg/kg (rat, femelle)		10.6 mg/l	Eau douce (non salée)	
DL50 dermique: > 15800 mg/kg de pc (24 h, lapin, mâle)		1.06 mg/l	Eau de mer	
CL50 inhalation (vapeurs): 76 mg/l (4 h, rat, femelle)		21 mg/l	Eau douce (rejets intermittents)	
CL50 inhalation (vapeurs): 132 mg/l (3 h, rat, mâle)		100 mg/l	STP	
Corrosion/irritation oeil: irritant (24 h, lapin)		30.4 mg/kg sédiment dw	Sédiment d'eau douce	
Corrosion/irritation peau: non irritant (3 jour(s), cobaye)		3.04 mg/kg sédiment dw	Sédiment d'eau de mer	
Corrosion/irritation inhalation: légèrement irritant (20 minutes, humain)		29.5 mg/kg sol dw	Sol	
Sensibilisation peau: non sensibilisant (cobaye)				
Sensibilisation peau: non sensibilisant (humain)				

Propriétés physiques et chimiques			
Point d'éclair	: -17 °C (Coupelle fermée)	Densité de vapeur relative	: 2.0
Température d'auto-ignition	: 465 °C (T1)	Densité relative	: 0.79 (20 °C)
Limites d'inflammabilité	: 2.15 - 13 vol %	Pression de vapeur	: 240 hPa (20 °C)
	: 60 - 310 g/m <sup>3</sup>		: 828 hPa (50 °C)
Énergie minimale d'ignition	: 1.15 mJ	Log Kow	: -0.23
Conductivité	: 6E6 pS/m (25 °C)	Viscosité dynamique	: 0.32 mPa.s (20 °C)
TDAA	:		: 0.27 mPa.s (40 °C)
Point d'ébullition	: 56 °C	Solubilité	: L'eau (complète)
Point de fusion	: -95 °C		: Éthanol (complète)
pH	: 5 - 6		: L'éther (complète)
Facteur de conversion ppm vers mg/m <sup>3</sup> (293 K, 1013 mbar)	: 2.41		: Éther diméthylrique (soluble)
			: Éther de pétrole (soluble)
Facteur de conversion mg/m <sup>3</sup> vers ppm (293 K, 1013 mbar)	: 0.414		: Chloroforme (soluble)
		: Diméthylformamide (soluble)	
		: Huiles/graisnes (soluble)	
		Masse moléculaire	: 58.08 g/mol
		Seuil d'odeur	: 737 mg/m <sup>3</sup> - 1574 mg/m <sup>3</sup>
			: 306 ppm - 653 ppm

## Risque pour la santé et symptômes

**Contact oculaire:** Irritation du tissu oculaire.

**Contact avec la peau:** Apres exposition/contact prolonge: peau sèche, gerçures de la peau.

**Inhalation:** Exposition a de fortes concentrations: état de faiblesse, nausées, vomissements, maux de tête, dépression du système nerveux central, vertiges, excitation/agitation, ivresse, troubles de capacité de réaction, difficultés respiratoires, pertes de connaissance.

**Ingestion:** Gorge sèche/mal de gorge, douleurs gastrointestinales, risque de pneumonie aspiratoire, symptômes similaires à ceux observés après inhalation, après ingestion en grande quantité: irritation des muqueuses gastro-intestinales, modification du taux sanguin/de la composition sanguine, modification du débit d'urine, atteinte du tissu rénal, hypertrophie/atteinte du foie.

**Effets chroniques:** Teint rouge, eruption/dermatite, gorge sèche/mal de gorge, maux de tête, nausées, état de faiblesse, perte de poids, risque d'inflammation des voies aériennes.

## Stockage et transbordement

Conserver dans un endroit frais. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conserver dans un endroit sec. Conserver à l'abri de la lumière. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Local à l'épreuve du feu. Prévoir une installation d'extinction automatique. Prévoir une cuvette de retenue. Mettre la citerne à la terre. Conforme à la réglementation.


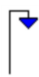

TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: agents d'oxydation, agents de réduction, acides (forts), bases (fortes), halogènes, amines.

## Seveso seuils

Substance ou catégorie	Seuil bas (en tonnes)	Seuil haut (en tonnes)	Groupe	Pour cette substance ou ce mélange, il faut appliquer la règle d'addition pour:
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000	Aucun(e)	Inflammabilité

## Utilisation

Solvant. Nettoyant. Réactif de laboratoire. Matière première chimique.

Informations relatives au transport (ADR)		Informations relatives au transport (ADN - bateaux-citernes)	
<b>33</b>		<b>Nom d'expédition</b> : acétone	
<b>1090</b>		Des autres propriétés dangereuses	: EX, 10 kPa
<b>Nom d'expédition</b> : acétone		Bateau-citerne	: N 2 2
Transport : Soumis		Pendant la journée 	Pendant la nuit et/ou par mauvaise visibilité 
Numéro ONU : 1090	Code de classification : F1		
Classe : 3	Numéro d'identification du danger : 33		
Étiquettes : 3	Catégorie de transport : 2		
Groupe d'emballage : II	Code de restriction en tunnel : (D/E)		